



po 567
OBSERVATOIRE
BIBLIOTHÈQUE
NICE
DE LA CÔTE D'AZUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CASOCA

BENOTTO Danièle
BIGOT Anny
BOMBAL Geneviève
CAUVIN Liliane
CHIARLA-CAVALIERI Valérie
FERAUDY Dominique
FIDELE Josette
FULCONIS Monique
JEANSAUME Georges
LAPLANCHE Chantal
MANCARDI Jean-Marie
MOURARD Denis
NOEL-GIRAUD Maryvonne
PERRIN Martine
RAVOUX Marie-Hélène

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Fulconis M.
Vice-Président : Mancardi J.M.
Trésorier : Laplanche Ch.
Trésorier Adjoint : Feraudy D.
Secrétaire Général : Perrin M.
Secrétaire Adjoint : Bombal G.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission "Cantine"

Responsable : Mourard D.

Trésorier : Jeansaume G.

Trésorier Adjoint : Fidèle J.

Membres : Bombal G., Bigot A., Cauvin L., Fulconis M., Noël-Giraud M., Ravoux M.H.

Commission "Enfance"

Responsable : Laplanche Ch.

Membres : Chiarla-Cavalièri V., Feraudy D.

Commission "Loisirs, Culture, Voyage"

Responsable : M. Fulconis.

Membres : Benotto D., Fidèle J.

Commission "Fêtes"

Responsable : Chiarla-Cavalièri V.

Membres : Cauvin L., Bigot A., Ravoux M.H.

Commission "Sports"

Responsable: Noël-Giraud M.

Membre : Mancardi J.M.

Commission "Prêts"

Responsable : Fulconis M.

Membre : Bombal G.

Commission "Vacances familiales "

Responsable : Laplanche Ch.

Membres : Feraudy D, Fulconis M.

Commission "Aide-Exceptionnelle"

Responsable : Fulconis M.

Membres : Benotto D, Feraudy D.

EDITORIAL

Le Comité d'Action Sociale de l'Observatoire de la Côte d'Azur a 5 ans et demi et son action s'est beaucoup agrandie aux cours de ces années passées. Des assemblées générales ont rassemblé le personnel, des annonces concernant les activités ont été publiées, affichées, distribuées dans les cases, etc...

Et pourtant !

Nous avons le sentiment que quelques uns de nos collègues ne connaissent pas le CASOCA et pourrait très rapidement devenir ses détracteurs si nous n'y prenions garde, en pensant, par exemple, que son action se résume à un petit voyage préparé dans l'année et à la vente des tickets de restaurants.

Et nos autres activités culturelles (opéra, cinéma, livres, théâtre, etc...) ?

Nos commissions "restaurants, sports, enfances, vacances familiales, prêts, aide exceptionnelle, fêtes" ?

Il était temps de publier ce petit fascicule.

Nous y avons mentionné tous les renseignements utiles et quelques statistiques. Nous vous suggérons de l'emporter chez vous et de le faire lire par les ayants-droit de votre famille (*). Après la dernière page, vous trouverez une feuille intitulée "suggestion". N'hésitez pas à la remplir et à la renvoyer à l'adresse indiquée. Vous nous aideriez beaucoup en nous faisant part de vos idées.

Soyez assurés de tout le dévouement des administrateurs CASOCA.

Amicalement,

Monique Fulconis

(*) Conjoint, enfants des personnels de l'Enseignement Supérieur (CNRS, nous consulter)..

CASOCA-Cantines

Responsable: D. Mourard
Site de Calern: L. Cauvin, J.M. Mancardi
Site de Grasse: M.H. Ravoux
Site de Nice: G. Bombal, G. Jeansaume

Sans oublier bien sûr, nos cuisiniers: B. Lambert (Calern)
J. Sablé (Nice)

Le CASOCA-Cantines assure la gestion des cantines de l'Observatoire de la Côte d'Azur. Cela représente environ 26000 repas par an (une centaine par jours ouvrables) et un budget d'environ 850 000 F. 50% du budget provient de la vente des tickets, 30% des subventions, 10% des factures pour l'achat de tickets par les différents services de l'Observatoire et les derniers 10% représentent la dette annuelle de l'Observatoire payée sous forme de subvention d'équilibre en fin d'année. Cette dette s'explique par le fait que le CASOCA-Cantines a tout au long de l'année à sa charge les frais de service des repas pris sur le site de Grasse.

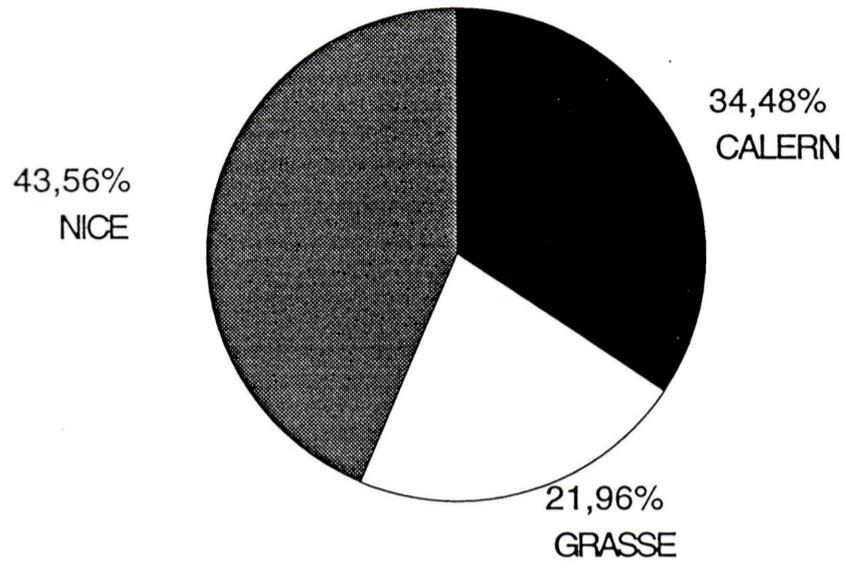
Les comités locaux des trois sites assurent la vente régulière des tickets de Cantine ainsi que le contrôle journalier des repas servis (tickets récupérés). Leur deuxième tâche est d'assurer, en liaison avec les cuisiniers, le règlement des factures des commandes d'approvisionnement. Mensuellement, les comités locaux établissent le relevé des repas pris ainsi que des dépenses effectués. Ces relevés permettent de demander les subventions et en outre d'établir un bilan financier régulier.

La gestion est globalisé sur les trois sites de façon à offrir à tous la même prestation pour le même prix, bien que les trois cantines ne fonctionnent pas toutes de la même façon. Ainsi, sur le site de Grasse, il n'y a pas de personnel de cuisine et les repas sont pris à la MJC.

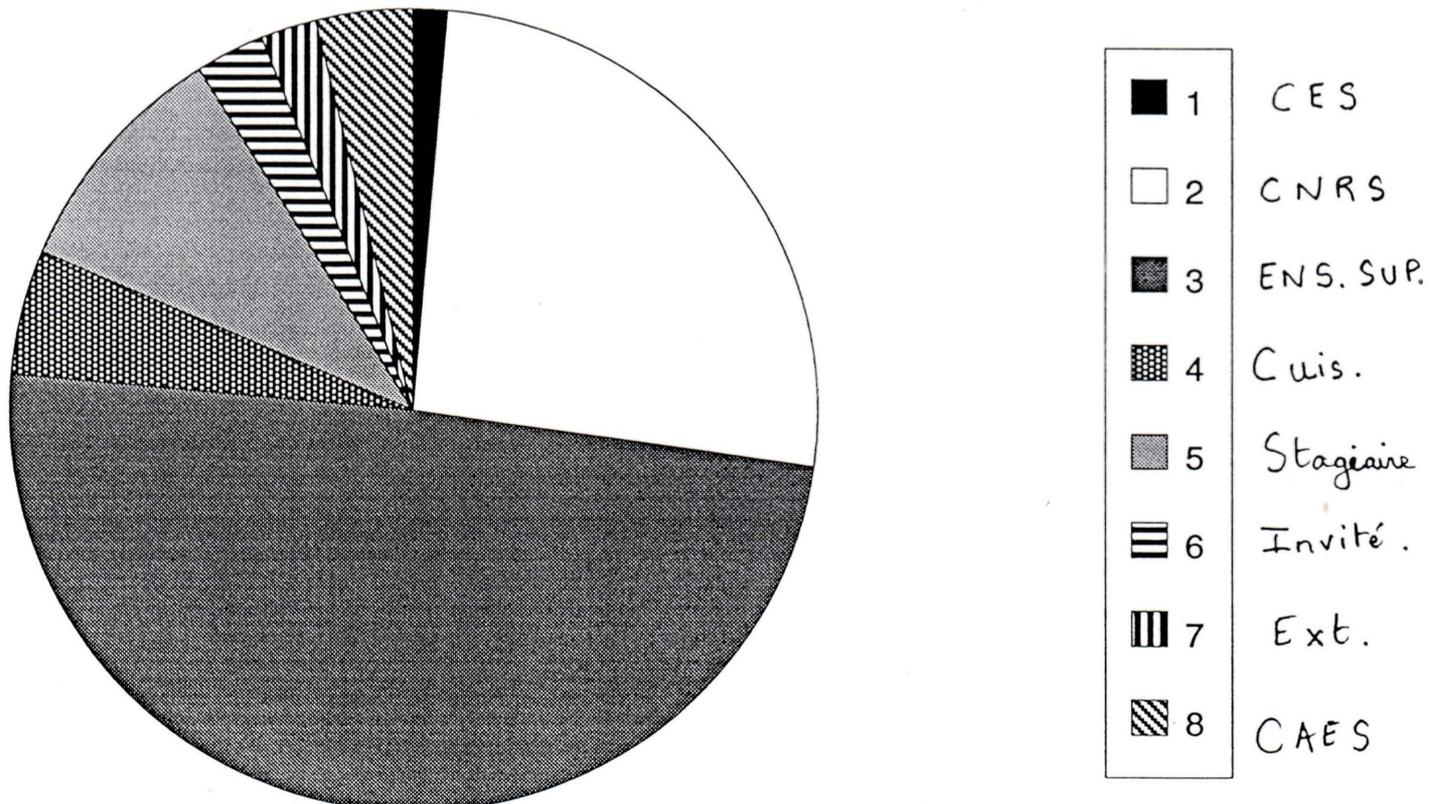
Les prix sont alignés sur ceux du CNRS et, pour les repas pris par des agents CNRS, nous touchons une subvention d'équilibre. Pour les agents Ens. Sup., nous ne touchons une subvention administrative que pour ceux des catégories B et C.

La dernière tâche du CASOCA-Cantines, et non la moins agréable, est de participer financièrement aux différentes fêtes de l'Observatoire (A.G. du CASOCA, Fête du Solstice, Nuit Coupoles Ouvertes, Repas du Personnel, Arbre de Noël).

REPARTITION PAR SITE



REPARTITION PAR CATEGORIE



D. Mourard
CASOCA - Cantines

28 Février 1994

aux Comités de Gestion Calern, Grasse, Nice

Je viens de recevoir les nouveaux tarifs CNRS applicables au 1^o Mars 1994. Ils sont établis comme suit:

Tarif B : ≤ 273	12,60 F
Tarif C: 274-453	14,00 F
Tarif E: 454-607	19,80 F
Tarif F: > 607	22,80 F
Exterieur:	50,00 F

Par ailleurs, nous maintenons en 1994 le tarif invité scientifique à son niveau actuel, soit 31,00 F.

Sincèrement,



D. Mourard

Destinataires: L. Cauvin, M.H. Ravoux, G. Bombal, M. Fulconis, G. Estadiou
Affichage sur les trois sites.

COMMISSION "ENFANCE"

Membres :

- Valérie Chiarla-Cavalieri (Nice, 92 00 30 07),
- Dominique Féraudy (Roquevignon, 93 40 53 66),
- Chantal Laplanche (Roquevignon, 93 40 53 69),

Responsable : Chantal Laplanche

La commission Enfance subventionne diverses activités des enfants du personnel de l'OCA, telles que : garderie CAES de l'Observatoire de Nice, centres aérés du mercredi et des vacances scolaires, classes vertes, colonies de vacances, séjours linguistiques et activités sportives et culturelles extra-scolaires.

Ces activités sont subventionnées dans la limite d'un plafond et selon le calcul du quotient familial (voir grille ci-jointe). Des formulaires d'inscription préalable sont à retirer auprès des membres de la commission et à envoyer en temps utile au responsable.

Le bilan suivant, montre une progression dans les demandes.

BILAN COMMISSION ENFANCE

C.Laplanche (responsable)
V.Cavaliéri
D.Féraudy

	1991	1992	1993
centres aérés	965	3907	2074
act. sport. et cult.	3705	9977	10669
colonies vacances			
sejours linguistiques	20371	15883	14000
classes vertes	25041	29767	26743
 budget	 23000	 31000	 30000
 nbre d'enfants subventionnés	 21	 30	 31
	(dont 1 CNRS)	(dont 4 CNRS)	(dont 11 CNRS)

De plus, il est à noter qu'une subvention est versée au CAES du CNRS pour la garderie de Nice. Son montant a été de 4773 f pour 1993 (3766f en 1992).

6 enfants ont pu obtenir, par l'action de la commission enfance, des subventions rectorales pour un montant total de 2245 f. Ces subventions portent sur les colonies de vacances, séjours linguistiques, classes vertes et centres aérés. Cette action a été menée à partir de Septembre 1993.

nombre d'activités subventionnées par taux de subvention :

taux de subvention	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	total
colonies vacances								
sej. linguistiques	3		1	2	6	7	1	20
classes vertes								
activites sportives et culturelles	7		6	9	11	9	8	50
nombre de jours de centres aérés	18			27	20	22	14	101

COMMISSION "VACANCES FAMILIALES"

Membres :

Dominique Féraudy (Roquevignon, 93 40 53 66),

Monique Fulconis (Nice, 92 00 30 29)

Chantal Laplanche (Roquevignon, 93 40 53 69),

Responsable : Chantal Laplanche

La commission Vacances Familiales subventionne des séjours familiaux en centres de vacances. Ces organismes sont agréés par un Ministère. (INVAC, Renouveau, Pierre et Vacances collectivité, etc...).

Comme pour la commission Enfance, ces activités sont subventionnées dans la limite d'un plafond et selon le calcul du quotient familial. Des formulaires d'inscription préalable sont à retirer auprès des membres de la commission et à envoyer en temps utile au responsable.

Voir bilan ci-joint..

BILAN COMMISSION VACANCES FAMILIALES

(sur les 3 dernières années)

	1991	1992	1993
séjours hiver	8676	11076	10391
séjours été	21548	5130	23915
subv. rectorale*			- 2114
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	30224	16206	32192
budget	35000	35000	30000
nbre de familles subventionnées	9 (32 personnes)	7 (23 personnes)	10 (35 personnes)

*10 enfants ont touché une subvention rectorale pour un montant de 3900 f. 2114 f ont été reversés par les familles à la commission "Vacances Familiales".

taux de subvention	10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%
nombre de familles	1		2	2	3	2	
nombre de personnes	3		4	6	11	11	

C.Laplanche (responsable)
D.Feraudy
M.Fulconis

GRILLE DE SUBVENTION 1994

QF	SUBVENTION	ACCORDEE
	AGENT E.S.	AGENT C.N.R.S.
27 900	70 %	35 %
27 901 34 700	60 %	30 %
34 701 42 500	50 %	25 %
42 501 50 400	40 %	20 %
50 401 59 300	30 %	15 %
59 301 69 500	20 %	10 %
69 501	10 %	5 %

$$QF = \frac{\text{revenu imposable}}{\text{nombre de personnes au foyer}}$$

VACANCES

SUBVENTION PLAFOND : 1500 F par personne et par an

ENFANCES

PRIX MAXIMUM DES ACTIVITES

colonies de vacances	
sejours linguistiques	200F/jour pour 30 jours
classes vertes	
centres aeres	75F/jour pour 60 jours
activites sportives et culturelles	150F/mois pour 10 mois

COMMISSION "VOYAGES, LOISIRS, CULTURE"

Membres :

Danielle Benotto (Nice, 92 00 30 04),
Josette Fidèle (Nice, 92 00 30 06),
Monique Fulconis (Nice, 92 00 30 29),

Responsable : Monique Fulconis.

Son but est de proposer des activités culturelles qui intéressent les familles et réunissent les personnels des trois sites. La commission organise :

Un voyage annuel, entièrement préparé par le CASOCA et en traitant directement avec les professionnels du tourisme. Ceci permet de proposer des sorties avec un très bon rapport qualité/prix.. Ces dernières années, plusieurs collègues et leur famille ont visité les châteaux de Bavière, les châteaux de la Loire, le Périgord Noir, Eurodisneyland. Une coopération CAES/CASOCA a permis à nos collègues du CNRS de s'inscrire à ces voyages avec une subvention de base identique à celle du CASOCA.

Des sorties familiales d'une journée, elles aussi entièrement préparées par le Comité. En 91, Notre Dame des Fontaines était programmée et son vif succès a été un très bon encouragement pour les organisateurs. La diminution de la subvention annuelle n'a malheureusement pas permis d'autres sorties. Pour 94, une nouvelle répartition de la subvention (voir commission Fêtes, repas de Noël) devrait permettre une ou deux sorties familiales dans l'année.

Deux jours à Orange pour assister à une représentation des célèbres Chorégies de cette ville. En 92, c'était Carmen, et pour 94 c'est Nabucco qui est proposé (9 juillet).

La commission s'occupe aussi de vendre :

Des tickets cinéma, proposés à un tarif collectivité avec une réduction de 30% par rapport aux prix des guichets. Ces billets sont valables dans toute la France, à conditions de se rendre dans des salles Pathé.

Des places d'opéra, également proposés à un tarif collectivité, avec une réduction de 30% par rapport aux prix individuels. Les commandes

doivent se faire en fin de trimestre, pour le trimestre suivant, avec une année qui commence au 1er octobre.

Des carnets théâtre, valables pour Nice et pour certains spectacles proposés par l'opéra. Valable toute la saison théâtrale, ils permettent d'obtenir des tarifs préférentiels pour tous les spectacles à l'affiche du TDN et des tarifs réduits dans les salles de cinéma Mercury.

La commission propose aussi :

Un peu de lecture en prêtant gratuitement des livres. Une trentaine d'ouvrages sont achetés chaque année et viennent s'ajouter aux anciens.

De faire chanter nos collègues au sein d'une chorale CASOCA dirigé par Hans Scholl. Celle-ci anime avec beaucoup de brio l'Arbre de Noël des enfants ou le repas de fin d'année du personnel.

COMMISSION "FÊTES"

Membres :

Annie Bigot (Roquevignon, 93 40 53 64),
Lilianne Cauvin (Calern, 93 40 54 42),
Valérie Chiarla-Cavalieri (Nice, 92 00 30 07),
Marie-Hélène Ravoux (Roquevignon, 93 40 53 68).

Responsable : Valérie Chiarla-Cavalieri.

C'est vers cette commission que se tourne le CASOCA pour toute organisation de fêtes comme celles de Noël et du solstice d'été. Comme pour la commission "Voyages, Loisirs, Culture" sa préoccupation essentielle est de rassembler le personnel des trois sites dans une activité commune des plus agréables.

L'arbre de Noël des enfants est un bon prétexte pour réunir les familles. C'est souvent la seule occasion de voir les bébés de l'année ou de rencontrer ces "petits" qui ont bien grandi et qui vous rappellent que le temps passe!

Pour l'arbre de Noël 93 un spectacle avait été prévu dans la grande salle de la Nef du CION de l'observatoire de Nice et un magicien et son assistante nous ont fait rêver plus d'une heure, après un copieux goûter distribué aux enfants. Le Père Noël est arrivé au CION en tirant son cheval; après avoir discuté avec les uns et les autres, il a distribué les jouets tant attendus. Quatre-vingts personnes étaient présentes (malgré la grippe!). Au total, 47 familles étaient directement concernées par cet Arbre et 78 enfants ont reçu un jouet.

Cette commission s'est aussi occupé d'organiser un repas de Noël à l'intention de tous les ayants-droit CASOCA. Celui-ci s'est déroulé à la Guinguette Gaudioise à la Gaude et a réuni 138 personnes.

Dans les activités 93, il faut également citer la fête du Solstice. Une centaine de personnes s'étaient inscrites pour le buffet champêtre qui avait lieu à l'Observatoire de Nice. On a mangé et dansé sur le parking du CION et des jeux, aussi bien pour les enfants que les plus grands, ont contribué à l'animation de la soirée (tournoi de pétanque, jeu de massacre, ballon sauteur, etc...).

Après avoir fait le bilan de ces fêtes et écouté les avis de chacun, la Commission pense supprimer le repas de Noël tel qu'il s'est fait à la Gaude; Celui-ci est de plus en plus coûteux pour le CASOCA. L'enveloppe budgétaire ainsi libérée pourrait servir à financer : une sortie familiale, l'achat des jouets qui eux aussi augmentent d'année en année et un apéritif pour les parents lors de l'Arbre de Noël. Affaire à suivre....

COMMISSION "SPORT"

Membres :

Jean-Marie Mancardi (Calern 93 40 54 51),
Maryvonne Noël-Giraud (Nice 92 00 30 08),

Responsable : Maryvonne Noël-Giraud

Les activités sportives organisées au sein du CASOCA sont les suivantes :

Tournoi de Tennis à l'ASPTT de Grasse avec la participation en 1993 de 10 Grassois et 6 Niçois.

Tournoi Tennis de Table en Championnat Corporatif : une équipe de 6 personnes représente les couleurs du CASOCA lors des rencontres.

Plongée sous-marine : cette activité organisée par le CAES et en accord avec le CASOCA à permis à 4 agents de l'Enseignement Supérieur de prendre part à ce stage.

Gymnastique : sur le site de Nice le personnel bénéficie d'équipements pour effectuer cette activité.

De 1989 à 1991, nous avons participé aux Jeux de Sophia : 60 participants en 1991, (6 médailles OR, 2 Argent, 6 Bronze)

En 1992 ces jeux sont devenus TECHNOLYMPIADES : 15 participants (1 médaille de bronze et finaliste consolante à la pétanque).

A l'horizon, se pointe un groupe d'amateurs de ballon rond, à suivre ...

COMMISSION "PRETS"

Membres :

Geneviève Bombal (Nice, 92 00 30 15)
Monique Fulconis (Nice, 92 00 30 29),

Responsable : Monique Fulconis.

Il est possible d'emprunter de l'argent au CASOCA. Le prêt maximal est de 3 000 Frs, remboursable en un an et sans intérêt. Le budget alloué à cette commission reste modeste (il est fonction de notre subvention annuelle) aussi il est demandé aux emprunteurs d'avoir recours au Comité que pour un problème financier grave, non prévu, et touchant directement l'intéressé (on ne prête pas pour partir en vacances aux Antilles!).

COMMISSION "AIDE EXCEPTIONNELLE"

Membres :

Danielle Benotto (Nice, 92 00 30 04),
Dominique Féraudy (Roquevignon, 93 40 53 66),
Monique Fulconis (Nice, 92 00 30 29).

Responsable : Monique Fulconis.

En cas de situation financière très grave, avec l'impossibilité d'un remboursement de prêt, une aide exceptionnelle peut être versée sans demande de remboursement.

Le directeur de l'OCA doit donner son accord pour l'attribution de cette aide; le CASOCA avance la somme et l'OCA rembourse le Comité dès que possible.

A ces deux commissions il faut ajouter **les avances sur salaire.**

Fonctionnement : par une lettre adressée au Président du CASOCA, le directeur de l'OCA demande une avance sur salaire pour une personne nouvellement entrée à l'Observatoire et que l'on ne peut payer dès le premier mois .

L'intéressé doit immédiatement rembourser la somme avancée dès réception de son salaire. C'est la direction qui se porte garant du remboursement .

Notes : Les demandes sont de plus en plus nombreuses, notamment depuis l'arrivée de CES (Contrat Emploi Solidarité). Le CASOCA, s'il veut fonctionner normalement, ne peut plus y faire face. En décembre 93 Il a été demandé à la direction de prévoir une somme spécifique, en plus de la subvention annuelle attribuée au Comité.

NOS RESSOURCES

Une subvention nous est allouée annuellement par l'OCA.

Pour 93 elle a été de 100 KF. Cette subvention a malheureusement diminuée par rapport aux autres années, malgré une augmentation des ayants-droit CASOCA et une plus grande participation aux activités.:

1990	130 KF
1991	120 KF
1992	100 KF

Dans le récapitulatif ci-joint des comptes de l'année 93 il apparaît une somme d'environ 50 KF en fonctionnement. Celle-ci s'explique de la manière suivante : avances de trésorerie au CASOCA Cantine pour une somme de 30 KF et un investissement achats de pin's et de tee-shirts.

Le camembert donne une répartition en pourcentages de la ventilation budgétaire. On remarque que les prêts (prêts et avances sur salaire) représentaient, au 31 décembre 93, 12% du budget annuel, avec une fluctuation en cours d'année qui peut aller jusqu'à 20%., ce qui est une lourde charge pour le CASOCA.

COMPTES CASOCA

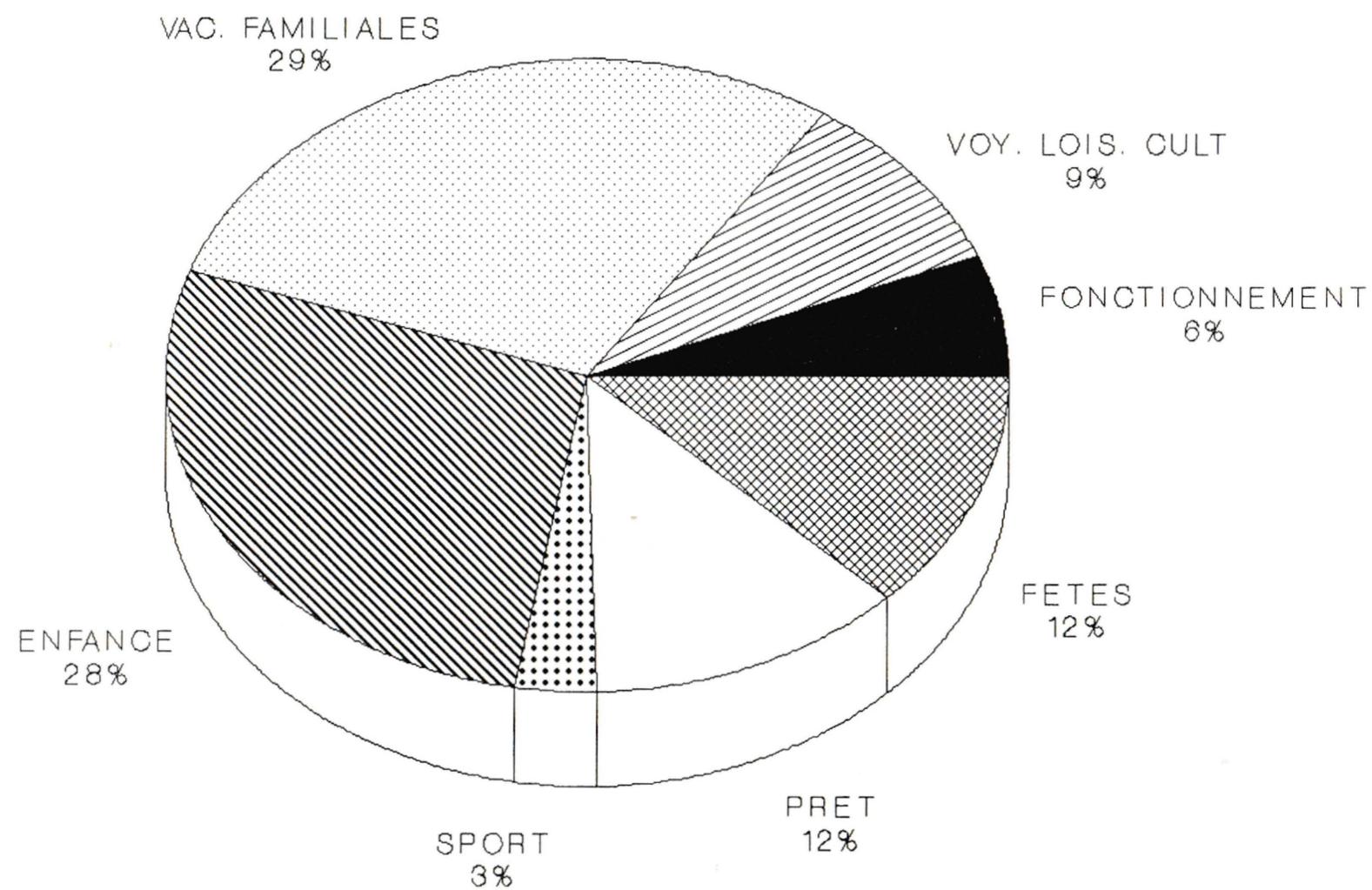
EXERCICE 1993

RECETTES	290 177.89
DEPENSES	-304 006.57
SOLDE EXERCICE 1993	- 13 828.68

POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
SUBVENTION	100 000.00		100 000.00
FONCTIONNEMENT	50 090.00	57 163.89	-7 073.89
VOY. LOIS. CULT.	86 864.49	97 480.40	-10 615.91
VAC. FAMILIALES	27 003.40	60 087.80	-33 084.40
SPORT		3 555.25	-3 555.25
ENFANCE		31 517.05	-31 517.05
PRETS	22 750.00	36 700.00	-13 950.00
FETES	70.00	14 102.18	-14 032.18
TOTAUX	186 777.89	300 606.57	- 13 828.68

COMPTES C.A.S.O.C.A.

EXERCICE 1993



SUGGESTIONS

Faites-nous part de vos suggestions ; elles nous seront utiles.

A envoyer à : Martine Perrin, OCA/CERGA, Avenue Copernic,
06130 Grasse

